



CONSEIL MUNICIPAL

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2025

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :

M. Igor TRICKOVSKI, Mme Sylvie ARMAND-BARBAZA, M. Valéry LAURENT, Mme Isabelle ARMAND, M. Pierre CAMBON, Mme Aurélie ADAM, Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND, M. Hugues MASLARD, M. Joseph AFONSO, Mme Virginie CORDIER, M. Louis BREC, Mme Manuella SAINTEROSE, M. Thierry ETIENNE, Mme Isabelle FLORY, M. Arnaud CHERON, M. Christian TANAÏS.

Excusé(es) représenté(es) : Mme Emeline LESAGE BORDIER procuration à M. Igor TRICKOVSKI.

Excusé(es) non représenté(es) : M. Richard PELISSERO.

Absents(es) : Mme Stéphanie MARTINI.

Secrétaire de Séance : Mme Marie-Claude ARTHUS-BERTRAND

DEL CM 01_2025_01 – AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE A SIGNER UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN FONCTIONNAIRE AVEC LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY.

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer la convention de mise à disposition de personnel avec la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous documents afférents à cette affaire.

Monsieur Richard PELISSERO est arrivé en séance du conseil municipal au point n°2.

DEL CM 01_2025_02 – ACQUISITION DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION C N°441 LIEU-DIT « LES MARCHAIS » ET SECTION AA N° 315 LIEU-DIT « LA MARE DU CLOS ».

APPROUVE l'acquisition totale de la parcelle cadastrée C N°441 d'une superficie de 24 366 m² et de la parcelle cadastrée AA n°315 d'une superficie de 9 029m² en vue de leurs incorporations dans le domaine public communal au prix de 45 000 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant désigné par lui, à signer l'acte authentique d'acquisition et tous actes afférents à cette affaire.

DEL CM 01_2025_03 – ACQUISITION DES PARCELLES CADASTREES SECTION AA N°186, AA N°381, AA N°383 LIEU-DIT LA MARE AU CHANVRE.

APPROUVE l'acquisition totale de la parcelle cadastrée AA n°186 d'une superficie de 4 865m², de la parcelle cadastrée AA n°381 d'une superficie de 5 448m² et de la parcelle cadastrée AA n°383 d'une superficie de 197m² en vue de leurs incorporations dans le domaine public communal au prix de 157 650 €.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant désigné par lui, à signer l'acte authentique d'acquisition et tous actes afférents à cette affaire.

DEL CM 01_2025_04 – INSTAURATION D’UN PERMIS DE DIVISER SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE VILLEJUST.

DECIDE d’instaurer l’autorisation préalable de travaux conduisant à la création de locaux à usage d’habitation dans une construction existante.

DECIDE que le Permis de Diviser entrera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2025.

DECIDE que la mise en place de ce « Permis de Diviser » fera l’objet d’une publicité sur le site internet de la ville.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant désigné par lui, à engager toute démarche et à signer tout acte ou pièce administrative, technique ou financière relatif à ce dispositif.

DEL CM 01_2025_05 – AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L’AVENANT N ° 1 RELATIF AU MARCHÉ 2024-3 DE LA RESTAURATION COLLECTIVE DE LA COMMUNE DE VILLEJUST.

DECIDE de valider l’avis de la commission en date du 5 février 2025.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la modification de l’accord cadre N° 1 du marché n° 2024-03 Accord-cadre pour la confection, fourniture et livraison de repas en liaison froide pour un montant de 150 000 HT maximum par an et prendre toute mesure d’exécution relative à ce marché.

D’IMPUTER les dépenses afférentes à ce marché sur les crédits inscrits au budget.

DEL CM 01_2025_06 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE LA REGION ILE-DE-FRANCE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF DE SOUTIEN REGIONAL AUX PROJETS CYCLABLES.

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la région Ile-de-France dans le cadre du soutien régional aux projets cyclables.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toutes les pièces utiles à l’exécution de la présente délibération.

D’INSCRIRE ET D’IMPUTER les dépenses afférentes à ce projet sur les crédits inscrits au budget.

DEL CM 01_2025_07 – APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT) EN DATE DU 29 JANVIER 2025.

APPROUVE le rapport de la CLECT de la Communauté d’agglomération Paris-Saclay du 29 janvier 2025 annexé à la présente délibération.

PREND ACTE du montant prévisionnel 3 172 650,09 € de l’impact de l’attribution de compensation de fonctionnement pour la commune de Villejust pour 2025.

DEL CM 01_2025_08 – ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L’ACHAT DE GAZ NATUREL, DE FOURNITURE ET DE SERVICES EN MATIERE D’EFFICACITE ENERGITIQUE DONT LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L’ELECTRICITE EN ILE-DE-FRANCE (SIGEIF) EST LE COORDONNATEUR.

DECIDE le transfert au SIGEIF de la compétence, prévue à l’article 2.01 de ses statuts, d’autorité organisatrice du service public de distribution de gaz.

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures d’exécution de la présente délibération.

DEL CM 01_2025_09 – MODIFICATIONS DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE D’AGGLOMERATION PARIS-SACLAY - COMPETENCE POLE D’ECHANGES MULTIMODAUX (PEM).

ADOpte la modification des statuts de la Communauté d’Agglomération Paris-Saclay tels que présentés en annexe.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous document afférent à cette affaire.

DEL CM 01_2025_10 – MOTION POUR LA POURSUITE PAR LES SYNDICATS DE RIVIERES DE PROJETS DE RESTAURATION DES COURS D’EAU ET DES ZONES HUMIDES EN CONCILIATION/EN ACCORD AVEC LES ENJEUX LIES A LA CONSERVATION ET LA PROTECTION DES ESPECES PATRIMONIALES.

ADOpte la motion telle que présentée en séance.

DEL CM 01_2025_11 – MOTION POUR LE DEVELOPPEMENT ET LE FINANCEMENT RAPIDE DE LA RESILIENCE SUR LE TERRITOIRE ORGE/YVETTE ET SUR L’INTEGRATION DE NOTRE BASSIN VERSANT AUX SYSTEMES DE VIGILANCE ET D’ALERTE DANS LES DISPOSITIFS DE L’ETAT.

ADOpte la motion telle que présentée en séance

La séance est levée à 20h14.

Fait à Villejust, le 10 février 2025,

Igor TRICKOVSKI

Maire de Villejust
Vice-président
Communauté Paris-Saclay

